La lettre Chartraine

Actualités municipales de La Chartre-sur-le-Loir - **n°18**

Éditorial

Début juin, il est grand temps de préparer l'été. Beaucoup de manifestations sont programmées dans la commune. Elles commencent avec le week-end des 24 Heures du Mans les 13 et 14 juin, La Chartre en Musique le 27 juin, la soirée «spectacle en plein air» vendredi 4 juillet, puis le repas champêtre avec le feu d'artifice, le 13 juillet, pour commémorer la Fête Nationale. Le 3 août l'Amicale des Pêcheurs propose vide-greniers et feu d'artifice, les commerçants leur braderie les 16 et 17 août, les courses hippiques ont lieu le 17 août. Puis, le Forum des Associations se tiendra aux deux gymnases, le 7 septembre. Sans oublier les Marchés des brocs 21/06, 19/07 et 16/08.

En septembre, les écourues n'ayant pu se tenir en 2024 pour cause de pluies trop abondantes, auront lieu du 22 septembre au 6 octobre, une demande d'autorisation est à déposer en mairie pour la préfecture.

Quant à la journée citoyenne, elle aura lieu le 4 octobre.

Cet automne, le 4e Salon du Livre de La Chartre sera le 8 novembre, pour faciliter la venue des auteurs, éditeurs et libraires, très sollicités en décembre avant les fêtes. Il y a aussi du changement pour le Marché de Noël, qui aura lieu le 6 décembre en fin d'après-midi.

Deux réunions importantes ont eu lieu en mairie. Le 26 mars, un contrat a été signé avec la gendarmerie afin de renforcer sa collaboration avec la mairie. Le 29 avril, une convention a été signée avec les pompiers qui les autorise à utiliser le plan d'eau de la Rougeraie pour des manœuvres.

Les travaux engagés par la commune pour les bassins d'orage à la Maladrerie et la Pléiade sont en bonne voie. Désormais enfoncés dans le sol, ils ne se voient pratiquement plus. Les connexions sont en cours.

Les travaux du collège Pierre de Ronsard, financés par le département, devraient être terminés pour la prochaine rentrée scolaire.

Une consultation a été lancée auprès des commerçants de la rue Nationale. Beaucoup d'habitants ont demandé qu'elle devienne piétonne le samedi et le dimanche pendant la belle saison.

En effet, le week-end de nombreux piétons déambulent dans cette rue commerçante où le trafic automobile crée des incidents réguliers.

Concernant les projets en cours, l'étude pour la réhabilitation du centre-bourg, principalement la place de la République, est lancée et une réunion publique prévue en septembre. Le contrat pour la passerelle rue Saint-Nicolas est signé, elle sera installée en septembre. Les travaux, parking et promenade paysagère suivront. L'étude pour la faisabilité d'une centrale hydroélectrique est également lancée. La promesse d'achat du local pour la bibliothèque municipale a été signée, les travaux pourraient commencer après l'été.

Pour finir, je sais que beaucoup d'entre vous souhaiteraient connaître ma position pour les élections municipales de mars 2026. La réponse que je donne à tous ceux qui me posent la question oralement est que je préfère, à ce jour, mettre toute mon énergie dans la gestion des nombreux projets en cours, il sera temps de prendre une décision à la fin de cet été.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette 18e Lettre Chartraine et un bel et bon été à tous.
Michel Dutheil, maire.

Grand Carna'Val du Loir (22/03)

Le Grand Carna'Val du Loir, organisé par le Centre Social Val du Loir, s'est déroulé par un temps clément.
Chartrains et habitants des environs étaient nombreux à suivre le majestueux Phénix en tête du défilé. Fabriqué par des inventeurs géniaux, il crachait de la fumée, à condition d'être nourri de confettis. Enfants et adultes déguisés accompagnaient les associations, parents d'élèves des écoles, Castel Danse, les Tambores Social Club, les EHPAD et foyers de vie Anaïs. Le petit train conduit par le capitaine des pompiers, Carl Figueiredo, fermait la marche. Contrairement aux années précédentes, le défilé n'a pas fait un arrêt place Jeanne-Bourin, ce qui a permis plus de fluidité et un rassemblement réussi près de Roche-Marie au village éphémère regroupant les stands de crêpes, barbe à papa, boissons où tous se sont régalés. Le concours de déguisements, organisé par les élèves du Lycée Nazareth, a été rondement mené et les prix distribués. Après une démonstration de Castel Danse et la Batucada, le très beau Bonhomme Carnaval, fabriqué par les enfants du Centre de Loisirs du mercredi, a été brûlé. Un bel après-midi festif et réussi. Bravo à tous les bénévoles et aux animatrices du centre social val du Loir.

Contrat avec la gendarmerie de La Chartre/Montval (26/03)

Afin de renforcer les contacts, un contrat de sécurité a été signé à la mairie par Emmanuel Aubry, préfet de la Sarthe, par le capitaine Stéphane Pichot, commandant en second de la compagnie de gendarmerie de La Flèche, et par Michel Dutheil, maire de La Chartre. Ce contrat comporte un volet spécifique lié à la sécurité et il engage les différentes parties pour renforcer le contact avec la population par la nomination d'un référent à la brigade de gendarmerie en relation étroite avec les élus.

Une réunion mensuelle aura lieu et, une fois par semestre, le maire rencontrera le commandant de gendarmerie et sera associé aux inspections menées par la brigade de Luceau.
Une étroite coordination se fera lors de la préparation des événements sportifs, culturels et/ou cultuels.
Pour des problématiques particulières, le maire organisera des réunions publiques en présence d'un représentant de la gendarmerie afin que la population puisse s'exprimer sur la thématique de la sécurité.
Des patrouilles seront mises en place afin de prévenir les incivilités et sécuriser les promeneurs en centre-ville.
Des actions de prévention seront assurées dans les établissements scolaires : sécurité routière, sensibilisation au cyber-harcèlement. Référent et correspondant pourront servir de relais dans la lutte contre les violences inter-familiales. Des opérations de prévention et de lutte contre l'insécurité routière seront menées : contrôle de vitesse, circulation des poids-lourds, etc. tout comme des patrouilles de prévention de proximité, en coordination avec les services de la mairie.

Échange franco-allemand au collège (31/03)

Après une longue période de sommeil, l'échange culturel franco-allemand a été réactivé entre le collège de La Chartre et celui de Syke. Onze élèves allemands sont arrivés le 31 mars avec leurs professeurs de français, Jenny Schulz, et d'allemand, Anke Lehmann. Le thème de l'échange étant la protection de l'environnement, ils ont commencé dès le matin par une séance de ramassage des déchets autour du lac de la Rougeraie.
Le lendemain, ils ont visité Le Mans, le Musée de l'Automobile le matin, la Cité Plantagenêt l'après-midi. Les jours suivants étaient réservés à des activités sportives et ludiques. Le 4 avril, veille du départ, ils ont suivi les cours de mathématiques et d'anglais avec leurs correspondants le matin et l'après-midi partagé jeux et test musical, avant le pot organisé au foyer.
L'an prochain, ce sera au tour des collégiens de La Chartre d'aller passer une petite semaine à Syke.

Des Rosalies à la Rougeraie (05/04)

Une proposition originale a été faite à la mairie l'an dernier. Benoît Launay souhaitait installer un grand container maritime sur le petit parking avenue des Déportés, pour les entreposer et organiser des tours en Rosalies. L'idée a plu aux conseillers municipaux.
Depuis le 5 avril, les promeneurs de plus de 14 ans et mesurant au moins 1 mètre 30 peuvent louer un véhicule léger, à condition de savoir et pouvoir pédaler. Ainsi, ils circulent sur la voie verte toute proche ou bien font le tour du plan d'eau, juchés sur ces drôles de machines qui emmènent 2, 4, 6 ou 9 personnes pour une demi-heure, une heure ou davantage.
Benoît Launay a complété l'attraction avec un bassin où flottent des Zorb Balls, sorte de grosses bulles d'air où s'installer pour rouler, et un espace où manger des glaces et se désaltérer de boissons fraîches. Façon ludique de découvrir La Chartre, ses espaces verts et ses nombreuses boutiques.

Festival de l'Humour (18/04)

Pour la première fois à La Chartre, une soirée consacrée à l'humour s'est tenue salle multi-activités.
Trois humoristes se sont succédés sur la scène, proposant des sketches et faisant rire les spectateurs. Le premier a joué au rockeur un peu ringard, la suivante a bien malmené les machos et le troisième a fait rire, parfois un peu jaune, les amateurs de politique entre autres, brocardant les politiciens de tous bords. Expérience à renouveler.

Transformateur transformé !

Le caisson du compteur EDF, avenue des Déportés, a été peint par Pauline Cixous avec les enfants du Centre de Loisirs du mercredi et une de ses élèves, assidue aux cours de peinture. Les motifs peints évoquent la salle multi-activités située en face et les 24 Heures du Mans.

Comme pour celui rue de Châtillon, Enedis a donné son accord et participé financièrement à la réalisation de cette oeuvre de « Street Art » à La Chartre. Bravo aux artistes en herbe et confirmés !

Convention avec le SDIS (29/04)

Les sapeurs-pompiers sont toujours à la recherche de lieux où s'entraîner afin d'avoir un maximum d'efficacité le moment venu pour sauver des vies le plus rapidement possible.
Il leur manquait un endroit où exercer leurs compétences nautiques. C'est chose faite depuis la signature d'une convention entre la mairie de La Chartre représentée par le maire, Michel Dutheil, le SDIS par la capitaine Charlotte Leroy commandante de la compagnie de Sapeurs-Pompiers de Montval/Loir, Carl Figueiredo, capitaine des sapeurs-pompiers et chef du centre de La Chartre-Ruillé et l'Amicale des Pêcheurs, qui est en charge de la gestion du site.
Il s'agit de permettre aux sapeurs-pompiers de s'entraîner au lac de la Rougeraie.

La commune met à la disposition du SDIS la moitié ouest du plan d'eau, délimitée par les îles centrales, afin d'y organiser des formations à destination exclusive des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Cela sauf durant la période de nidification des oiseaux, le lac de la Rougeraie étant une réserve ornithologique.
Le sergent-chef, Pierre Wehrlé, plongeur et conseiller technique et aussi adjoint du capitaine Figueiredo, en est le référent.
En effet, les cours d'eau, étangs, mares étant nombreux dans la région, les accidents, dont les noyades, sont malheureusement fréquents.

Il est indispensable que les sapeurs-pompiers soient bien formés à ce type de sauvetage.

Cérémonie du 8 Mai 1945

Le temps était radieux pour la commémoration de la victoire de la Guerre de 1939-45, il y a 80 ans, cette année. Le maire retenu à Ajdir pour finaliser le projet Erasmus entre les communes de France, Allemagne, Pologne et Maroc, Guy Desiles, adjoint au maire, a mené la cérémonie.
Après avoir lu le discours du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et déposé une gerbe au monument aux morts, il a donné la parole à Énora, Noah, Yéléna, Louise, Oleksandre, Axel et Tiane, élèves du CP au CM2 de l'école de la Pléiade, et, à Bérénice, élève à Sainte-Marie de la Providence, qui ont lu un poème de Paul Éluard, intitulé «Gabriel Péri», extrait du recueil «Au rendez-vous allemand» publié en 1945. Les porte-drapeaux, combattants de l'UNACITA avec leur président, Christian Common, gendarmes, sapeurs-pompiers, musiciens de l'Harmonie de Marçon, membres du conseil municipal et Chartrains présents ont ainsi rendu un hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale, puis ont été conviés à partager le verre de l'amitié à la mairie.

Les temps forts des conseils municipaux

4 avril

Affectations des résultats et approbations du budget primitif 2025 de la commune, du budget primitif assainissement, du budget camping, votées à l'unanimité.
Les taux de fiscalité restent les mêmes en ce qui concerne la part de la commune. Vote à l'unanimité.
Signature de trois devis concernant, deux les travaux à la maison médicale et un l'entretien de la piscine municipale. Vote avec une abstention.
Autorisation donnée à l'unanimité au maire de signer le contrat pour la distribution publique de gaz avec convention de concession et cahier des charges. Révision des baux de la maison médicale, où, à la suite des travaux, certaines surfaces ont été modifiées, impliquant cette révision. Votée à l'unanimité.
Vote avec deux abstentions de la convention d'utilisation de la parcelle AD18 pour l'entreprise de location des Rosalies et fixation du tarif d'occupation.
Déclassement d'un bien de la commune. Il s'agit de la vente de la parcelle ZE 202, située au 24 rue Gervais-Chevallier pour permettre la vente de la maison haute et du petit terrain, devant et derrière, qui fut la résidence de la directrice de l'école, du temps où ces bâtiments abritaient l'École des Filles, devenue plus tard la maison médicale. Voté à l'unanimité.

19 mai

Une convention de prestation de services proposée par la communauté de communes a été votée à l'unanimité.
De même, la convention pour un groupement de commandes pour l'acheminement et fourniture d'électricité.
Renouvellement du label «Commune Touristique». Voté à l'unanimité.
Lors du séjour des collégiens de Syke, Édith Sacher, élue municipale, a mis à disposition ses véhicules personnels. La décision de lui rembourser les frais d'essence occasionnés a été votée à l'unanimité, elle s'étant abstenue.
Accord d'une subvention de 50 € pour le don de sang, votée à l'unanimité.
Les travaux que nécessiteraient l'agrandissement et l'aménagement de la halle sportive intercommunale excédant les capacités financières de la commune, les élus ont décidé d'abandonner ce projet, trop coûteux, et privilégier la rénovation du gymnase Guy Lacroix (réfection du sol et des sanitaires, installation d'espaces de stockage pour les associations sportives). Voté avec 2 abstentions.
Approbation du règlement de la cantine scolaire à l'unanimité. Approbation du règlement de la garderie périscolaire, avec une abstention.
Approbation unanime de la convention pour le Salon du Livre, dont la date est avancée au 8 novembre.

Informations importantes

La Boîte qui Sauve (rappel)

Depuis le début de l'année, la municipalité met gratuitement à la disposition des habitants de La Chartre «La boîte qui sauve».
Ce dispositif très simple permet, en cas d'accident domestique, de crise cardiaque ou d'AVC par exemple, de faciliter l'action des intervenants, pompiers, médecins, soignants, etc.
Il s'agit d'une petite boîte en plastique avec un couvercle rouge muni d'un autocollant «La Chartre SOS» et d'une croix rouge. Dans cette boîte, il faut mettre un formulaire complété par des indications précises : identité, antécédents médicaux et chirurgicaux, allergies, nom du médecin traitant, parent à prévenir, personne de confiance, hôpital ou clinique souhaité en cas de transport d'urgence.

Il suffit de ranger le papier une fois complété dans la boîte, de la déposer dans le réfrigérateur, puis de coller un autocollant sur la porte d'entrée de la maison. Ainsi les secours sauront tout de suite où trouver les renseignements utiles pour vous prendre en charge. Ce petit dispositif peut vous sauver la vie.
Cette boîte est gratuite, offerte par la commune à toute personne, quel que soit son âge, qui vit à La Chartre.
Il ne faut surtout pas hésiter à venir la chercher à la mairie.

Les écourues

Comme elles n'ont pas pu se dérouler en 2024 en raison des pluies incessantes, elles ont été reportées à cette année. Elles auront donc lieu du 22 septembre au 6 octobre 2025.
Important : les personnes qui ont besoin de nettoyer leur portion de rivière, d'y faire des travaux, ou encore des réparations, doivent impérativement déposer une demande d'autorisation en mairie avant la fin du mois de juin.
La commune transmet la demande à la Préfecture qui délivre l'autorisation officielle.

Bien vivre ensemble à La Chartre

Avant que des amendes ne soient appliquées à certains habitants de la commune qui ne respectent pas les autres, la municipalité se voit dans l'obligation de rappeler à tous des règles élémentaires pour «Bien vivre ensemble».
Cela concerne aussi bien l'hygiène que les incivilités, hélas constatées tous les jours dans la commune.

Chaque habitant se doit de suivre les recommandations, ci-après :

Je laisse le passage aux personnes âgées sur le trottoir ;

Je nettoie le trottoir et le caniveau devant mon domicile, si ma condition physique me le permet ;

Je ramasse les crottes de mon chien, même dans les pelouses, grâce au sachet que j'ai toujours sur moi ;

Je remporte mes déchets quand je pique-nique dans les espaces de loisirs ;

Je diminue le volume de la radio, la télévision et la musique, passées 22 h ;

Je ne passe pas la tondeuse à gazon, la débroussailleuse ou tout appareil bruyant après 19 h, ni le dimanche ;

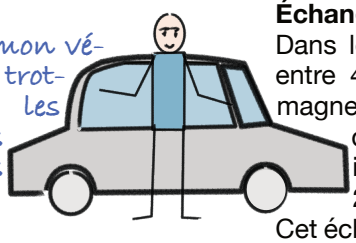

Je ne gare pas mon véhicule sur les trottoirs ni sur les places réservées aux personnes en situation de handicap ;

Je ne roule pas à bicyclette sur les trottoirs ;

Je ne jette pas de mégots, tickets de jeux et autres détritus dans l'espace public ;

Je ne laisse pas mes bacs jaunes et verts sur le trottoir entre deux ramassages de poubelles ;

Je ne dépose pas de livres en mauvais état dans les boîtes à livres, un container à papier est à la disposition des Chartrains à Roche-Marie près des gymnases.

Composteur collectif à la Pléiade

Athena, association spécialisée dans la gestion du compostage collectif, fait du porte-à-porte pour informer les habitants de la Pléiade de l'installation d'un composteur collectif.

Cette démarche, qui se fait en collaboration avec la mairie de La Chartre et SYVALORM, est menée par Sandie Rouault, du 2 au 6 juin, pour permettre aux habitants de ce quartier n'ayant pas de jardin de se conformer à cette obligation légale depuis le 1er janvier.

Les événements à venir

Don de sang (07/08)

Prochaine campagne de don de sang, salle multi-activités, le 7 août.
Pour leur éviter une attente trop longue et fluidifier la collecte, il est recommandé aux bénévoles qui souhaitent donner leur sang de s'inscrire à l'avance : 08 00 10 99 00 ou sur le site : dondesang.efs.sante.fr

Échange Erasmus (28/08)

Dans le cadre d'un échange culturel entre 4 communes de France, Allemagne, Pologne et Maroc, dix élèves, de La Chartre et des environs, iront à Wabrzezno (Pologne) du 28 août au 7 septembre.
Cet échange culturel et scolaire, financé grâce au dispositif Erasmus, en collaboration étroite, organisation et préparation, avec le lycée Nazareth, permet pour une somme modique à des lycéens de découvrir d'autres pays et façons de vivre.
Basé sur le thème de l'environnement, et l'étude de la ressource en eau, il met en avant les façons de respecter, préserver et valoriser cette denrée précieuse, l'eau, source de vie, indispensable à l'être humain.
Pour finaliser l'organisation de cet échange culturel, les maires de La Chartre, de Syke et de Wabrzezno ont rencontré leurs homologues à Ajdir au Maroc.

Les dates à retenir

27/06 : La Chartre en Musique
04/07 : Spectacle pour les enfants
13/07 : Repas champêtre avec feu d'artifice, pour la Fête nationale
19/07 : Festival Théâtre aux Lavoirs
03/08 : Fête des Pêcheurs avec vide-greniers et feu d'artifice
16-17/08 : Braderie des Commerçants
17/08 : Courses hippiques
24/08 : Vide-greniers à l'hippdrome
07/09 : Forum des Associations
08/11: 4e Salon du Livre
06/12 : Marché de Noël
21/06,19/07,16/08 Marchés des Brocs

Les séances de Ciné'Ambul

Après la projection de «La Cache», le 20 mai, les prochains films seront :
• le 10 juin : «Doux Jésus»
• le 1er juillet : «Des jours meilleurs».

Mairie de La Chartre-sur-le-Loir - 72340
Tél : 02 43 38 16 16
Directeur de publication : Michel Dutheil
Rédaction : Dominique Gille
Mise en page : Marc Aybes
Parution gratuite - Juin 2025
N° ISSN : 2741-6119

Imprimerie : Graphiloir - 02 43 79 50 40

Ne pas jeter sur la voie publique